

2

LES
BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES
DANS L'EMPIRE ROMAIN

PAR

M. R. CAGNAT
MEMBRE DE L'INSTITUT

EXTRAIT
DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
TOME XXXVIII, 1^{RE} PARTIE



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11

MDCCCXVI

TIRAGES A PART

DES

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

EN VENTE

À LA LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11, À PARIS.

- | | | | |
|---|----------|--|----------|
| AMELINEAU (E.). Notices des manuscrits coptes de la Bibliothèque nationale renfermant des textes bilingues du Nouveau Testament, avec six planches (1895)..... | 4 fr. 70 | DELABORDE (H.-F.). Les inventaires du Trésor des chartes dressés par Gérard de Montaigu (1900)..... | 3 fr. 50 |
| BABIN (C.). Rapport sur les fouilles de M. Schliemann à Hissarlik (Troie), avec deux planches (1892)..... | 2 fr. | DELISLE (L.). Notice sur un psautier latin-français du XII ^e siècle (ms. latin 1670 des Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale), avec fac-similé (1891)..... | 1 fr. 10 |
| BARTHÉLEMY (A. DE). Note sur l'origine de la monnaie tournois (1896)..... | 0 fr. 80 | — Anciennes traductions françaises du traité de Pétrarque sur les remèdes de l'une et l'autre fortune (1891)..... | 1 fr. 40 |
| BERGER (Ph.). Mémoire sur la grande inscription dedicatoire et sur plusieurs autres inscriptions néo-puniques du temple d'Hathor-Miskar à Maktar (1899)..... | 4 fr. | — Notice sur la chronique d'un anonyme de Béthune du temps de Philippe Auguste (1891)..... | 1 fr. 70 |
| — Mémoire sur les inscriptions de fondation du Temple d'Esmoun à Sidon (1902)... | 3 fr. 20 | — Fragments inédits de l'histoire de Louis XI par Thomas Basin, tirés d'un manuscrit de Gœttingue, avec trois planches (1893)... | 2 fr. 60 |
| BERGER (S.). Notice sur quelques textes latins inédits de l'Ancien Testament (1893). | 1 fr. 70 | — Notice sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes, avec six planches (1896). | 6 fr. 50 |
| — Un ancien texte latin des Actes des Apôtres, retrouvé dans un manuscrit provenant de Perpignan (1895)..... | 2 fr. | — Notice sur la chronique d'un dominicain de Parme, avec fac-similé (1896)..... | 2 fr. |
| — Les préfaces jointes aux livres de la Bible dans les manuscrits de la Vulgate (mémoire posthume), 1902..... | 3 fr. 50 | — Notice sur un livre annoté par Pétrarque (ms. latin 2201 de la Bibliothèque nationale), avec deux planches (1896)..... | 1 fr. 70 |
| CAGNAT (R.). Les Bibliothèques municipales dans l'empire romain..... | 2 fr. 10 | — Notice sur les Sept psaumes allégorisés de Christine de Pisan (1896)..... | 0 fr. 80 |
| CARRA DE VAUX (Baron). Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques par Philon de Byzance, édité d'après les versions arabes d'Oxford et de Constantinople et traduit en français (1903)..... | 8 fr. 50 | — Notice sur un manuscrit de l'église de Lyon du temps de Charlemagne, avec trois planches (1898)..... | 1 fr. 70 |
| CARTON (D'). Le théâtre romain de Dougga, avec dix-huit planches (1902)..... | 10 fr. | — Notice sur une <i>Summa dictaminis</i> jadis conservée à Beauvais (1898)..... | 1 fr. 70 |
| CHABOT (Abbé J.-B.). Synodicon orientale ou Recueil de Synodes nestoriens (1903)... | 30 fr. | — Notice sur la Rhétorique de Cicéron, traduite par maître Jean d'Antioche, avec deux planches (1899)..... | 3 fr. 50 |
| CHAVANNES (Éd.). Dix inscriptions chinoises de l'Asie centrale, d'après les estampages de M. Ch.-E. Bonin (1902)..... | 6 fr. | — Notice sur un registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris, pendant les années 1505-1533 (1899)..... | 3 fr. 80 |
| CUQ (Éd.). Le colonat partiaire dans l'Afrique romaine, d'après l'inscription d'Henchir Mettich (1897)..... | 3 fr. | — Notice sur les manuscrits du « Liber Floridus » composé en 1120 par Lambert, chanoine de Saint-Omer..... | 8 fr. 60 |
| | | DELOCHE (M.). Saint-Remy de Provence au moyen âge, avec deux cartes (1892)..... | 4 fr. 40 |
| | | — De la signification des mots <i>pax</i> et <i>honor</i> sur les monnaies béarnaises et du s barré sur des jetons de souverains du Béarn (1893). | 1 fr. 10 |

(Voir la suite à la page 3 de la couverture.)

LES
BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES
DANS L'EMPIRE ROMAIN

LES
BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES
DANS L'EMPIRE ROMAIN

PAR

M. R. CAGNAT
MEMBRE DE L'INSTITUT

EXTRAIT

DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
TOME XXXVIII, 1^{RE} PARTIE



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11

MDCCCXVI

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DANS L'EMPIRE ROMAIN.

PAR

M. R. CAGNAT.

L'existence de bibliothèques publiques dans les provinces à l'époque romaine et particulièrement sous l'Empire est chose connue depuis longtemps. Les textes littéraires et les inscriptions en font mention, sinon fréquemment, du moins assez souvent pour que, de ces documents rapprochés, l'on puisse conclure à la présence d'édifices de cette sorte dans un grand nombre de villes importantes. Mais ce que l'on ignorait jusqu'à présent, c'était le plan de ce genre de constructions et les détails d'aménagement, soit de la salle de lecture soit des dépôts de livres⁽¹⁾. Des découvertes toutes récentes ayant comblé cette lacune, il m'a paru utile de reprendre la question des bibliothèques publiques municipales et de condenser en un seul article tout ce que l'on sait maintenant à leur sujet⁽²⁾.

La liste des bibliothèques municipales⁽³⁾ parvenues à notre connaissance est la suivante :

⁽¹⁾ La bibliothèque de Pergame, étudiée par M. Conze (*Berlin. Sitzungsberichte*, 1884, p. 1263 et suiv.; cf. *Altertümer von Pergamon*, II, p. 56 et suiv.), est antérieure à l'époque romaine (voir plus loin).

⁽²⁾ Les renseignements les plus complets réunis jusqu'ici relativement aux bibliothèques municipales se trouvent dans un article de M. Max. IHM (*Centralblatt für Bibliothekswesen*, X, p. 518), et dans celui que M. Dziatzko a écrit pour la nouvelle édition de la *Real-*

encyclopädie de Pauly (III, p. 419 et suiv.); cf. aussi Liebenam, *Städteverwaltung*, p. 81 et 82.

⁽³⁾ Par « bibliothèques municipales » j'entends, dans cet article, non seulement les bibliothèques fondées par des municipalités ou au profit de municipalités, mais aussi toutes les bibliothèques *publiques* mises à la disposition des habitants d'une ville de province, quelle que soit la nature du monument où elles étaient établies.

ITALIE.

Côme. La bibliothèque de Côme est signalée dans les lettres de Pline le Jeune. Il nous apprend lui-même qu'il en avait fait don à sa ville natale⁽¹⁾; elle valait un million de sesterces⁽²⁾. En outre, il avait laissé pour l'entretien du monument et des collections la somme de cent mille sesterces⁽³⁾.

Cumes. Le passage de Cicéron qui y fait allusion⁽⁴⁾ ne permet pas d'affirmer que ce soit une bibliothèque publique.

Dertona. Elle est mentionnée par une inscription fragmentée qui n'apprend rien de précis à son sujet; le texte étant daté de 732 de Rome, on peut seulement affirmer qu'elle existait à cette époque⁽⁵⁾.

Pompéi. Voir plus loin.

Suessa. Cette bibliothèque se nommait *bibliotheca Matidiana*, ce qui la date du début du II^e siècle. L'inscription où elle est mentionnée remonte à l'année 193⁽⁶⁾.

Tibur. Aulu-Gelle, qui nous en parle, nous apprend qu'elle était établie dans une dépendance du temple d'Hercule et qu'elle était assez bien fournie⁽⁷⁾.

Volsinii. Elle avait été bâtie aux frais d'un généreux donateur⁽⁸⁾.

⁽¹⁾ PLIN., *Epist.*, I, 8.

⁽²⁾ Cf. MOMMSEN, *Étude sur Pline le Jeune*, p. 75, note 1.

⁽³⁾ C. I. L., V, 5262, [item *bybliotheacam et] in tutelam bybliothecae sestertium C milia.*

⁽⁴⁾ *Ad. Attic.*, IV, 10.

⁽⁵⁾ C. I. L., V, 7376 (« Lectio tota incerta est et parum fida »).

⁽⁶⁾ C. I. L., X, 4760 : *Suessae, in bybliotheca M[at]idiana.*

⁽⁷⁾ AUL.-GELL., XIX, 5 : *Promit e bibliotheca Tiburti quae tunc in Herculis templo satis commode instructa libris erat; cf. IX, 14.*

⁽⁸⁾ C. I. L., XI, 2704 : *is bybliotheacam a solo . . . [cu]mque libris et statuis . . . [t]estamento dedidit.*

GRÈCE ET PROVINCES GRECQUES.

Athènes. Il existait à Athènes plusieurs bibliothèques, l'une dans le gymnase de Ptolémée, l'autre dans l'Olympieion; cette dernière était une création d'Hadrien⁽¹⁾.

Constantinople. Elle est mentionnée seulement aux derniers temps de l'Empire. Elle aurait été ouverte vers 354, par l'empereur Constance, qui aurait chargé un curateur de surveiller la construction et qui en aurait fait lui-même les frais⁽²⁾; c'est donc, en somme, une bibliothèque impériale.

Corinthe. Il paraît que les Corinthiens y avaient placé une statue de Dion Chrysostome⁽³⁾.

Delphes. La bibliothèque fut créée par le conseil des Amphictyons avec les ressources du temple; l'épimélète était un certain Flavius Soclarus qui vivait vers la fin du 1^{er} siècle après J.-C.⁽⁴⁾.

Dyrrachium. Elle semble n'avoir coûté que 170,000 sesterces⁽⁵⁾.

Patras. La citation qui est faite par Aulu-Gelle ne nous apprend rien d'utile⁽⁶⁾.

ASIE MINEURE.

Éphèse. Il sera question plus loin en détail de son plan et de son aménagement. On sait⁽⁷⁾ qu'elle avait été fondée grâce à la libéralité d'un personnage nommé Ti. Julius Aquila Polemaeanus, en souvenir

⁽¹⁾ PAUSAN., I, 18; C. I. A., II, 468, 478, 482; cf. KEIL., *Rhein. Museum*, XVIII, p. 269 et suiv.

⁽²⁾ THEMIST., *Orat.*, 15; cf. *Cod. Theod.*, XIV, 9, 2, avec le commentaire de Godefroid.

⁽³⁾ DION., *Orat.*, 37 (p. 104 Ed. Reiske).

⁽⁴⁾ *Rhen. Museum*, XVIII, 1863, p. 268 : Τὸ κοινὸν τῶν Ἀμφικτυόνων ἐκ τῶν τοῦ Θ[ε]σοῦ χρημάτων ὑπὸ τῆς Φλαουίου Σωκλάρου ἐπιμελητείας τὴν βιβλιοθήκην κατεσκεύασεν.

⁽⁵⁾ C. I. L., III, 607 : qui in comparatione soli, oper(i) byblio[thecae] sestertium CLXX milibus (nummum) f(aciendo), rempublicam im[pendio] levavit.

⁽⁶⁾ AUL.-GELL., XVIII, 9, 5 : in bibliotheca Patrensi.

⁽⁷⁾ HEBERDEY, *Jahreshefte des östereich. arch. Institutes*, 1905, p. 234 et Beiblatt, p. 68. Cf. plus bas le texte de l'inscription.

de son père Ti. Julius Celsus Polemaeanus, proconsul d'Asie à l'époque de Trajan. La construction en remonte donc à quelques années après ce proconsulat, que l'on place vers 106-107. De plus il avait laissé une somme de 25,000 deniers pour l'entretien de l'édifice et l'achat des livres.

Halicarnasse. Une inscription copiée par Le Bas-Waddington prouve qu'il y avait dans cette ville plusieurs bibliothèques⁽¹⁾.

Mylasa. Elle est citée sur un fragment d'inscription sans importance⁽²⁾.

Pergame. La bibliothèque de Pergame était très célèbre. Mais, si elle a existé pendant la période romaine, sa fondation remonte à une époque antérieure (200 av. J.-C.). Il ne saurait donc en être question dans ce travail que pour mémoire et comme type de comparaison⁽³⁾. Les restes qui en ont été trouvés ont permis d'en dresser le plan; il ne présente qu'une ressemblance lointaine avec ceux qui sont reproduits plus loin⁽⁴⁾.

Pruse. Dion de Pruse avait placé au milieu de la cour le tombeau de sa femme et de son fils⁽⁵⁾. On sait qu'il y existait aussi une statue de Trajan.

Smyrne. Strabon, en nous parlant de la bibliothèque, fait mention d'un « Homereium » qui était un portique quadrangulaire; les deux édifices semblent avoir été réunis⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ LE BAS-WADD., 1618 : ἐφηψίσθαι δὲ καὶ τοῖς βιβλιοθήκαις αὐτοῦ δημοσίαν ἀνάθεσιν ἐν τῇ βιβλιοθήκαις ταῖς παρ' ἡμῶν.

⁽²⁾ Athen. Mittheil., XIV, (1889), p. 109 : . . . ἢν περὶ τὴν βιβλιοθήκην πα . . .

⁽³⁾ PAULY-WISSOWA, Realencyclopädie, III, p. 414.

⁽⁴⁾ CONZE, Berlin. Sitzungsberichte, 1884,

p. 12 et suiv.; BOHN, Alterthümer von Pergamon, II, p. 56 et pl. 3, 4, 32, 33.

⁽⁵⁾ PLIN., Epist., X, 81 : Vidi tuam quoque statuam in bibliotheca positam; id autem in quo dicuntur sepulti filius et uxor Dionis in area collocatum quae porticibus includitur.

⁽⁶⁾ STRAB., XIV, 1, 37 : Ἔστι δὲ καὶ βιβλιοθήκη καὶ τὸ Ὁμήρειον, σὺν τετραγώνῳ.

CHYPRE.

Soli. Nous ne savons aucun détail à son sujet. Le texte épigraphique qui la mentionne⁽¹⁾ est peut-être du milieu du 1^{er} siècle de notre ère.

AFRIQUE.

Alexandrie. La bibliothèque d'Alexandrie est plus fameuse encore que celle de Pergame, mais elle n'appartient pas non plus à l'époque romaine⁽²⁾.

Carthage. Elle ne nous est connue que par un passage d'Apulée⁽³⁾.

Timgad. Il en sera question longuement plus loin. Le fondateur en était un certain M. Julius Quintianus Flavius Rogatianus, qui vivait probablement au 3^e siècle; l'édifice avait coûté 400,000 sesterces⁽⁴⁾.

La comparaison de ces différents textes nous fournit quelques menus renseignements. Ils nous montrent surtout que, comme les autres édifices municipaux, les bibliothèques étaient souvent dues à la libéralité de riches particuliers : nous en trouvons des exemples à Côme, à Volsinii, à Éphèse et à Timgad. Ceux-ci ou leurs parents ajoutaient souvent quelque argent pour l'entretien du monument (*in tutelam bybliothecae*) et pour l'achat de livres.

La plupart des bibliothèques paraissent avoir été établies dans des dépendances de temples; telle, celle de Tibur, et probablement celle

⁽¹⁾ CAGNAT et LAFAYE, *Inscr. graecae roman.*, III, 950 : Ἀπολλώνιος τῷ πατρὶ . . . καὶ τῇ μητρὶ . . . ἱεραρχήσας Πανματεΐρας, [ἐπιμελητῆς] βιβλιοφυλακίου γενόμενος . . . ἐπὶ Παύλου [ἀνθ]υπάτου.

⁽²⁾ Cf. PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie*, III, p. 409 et suiv.

⁽³⁾ APUL., *Florid.*, IV, 18, 85 : *Mihi liceat . . . ipsius Carthagini vel curiam vel bibliothecam substituere*; et quelques lignes plus loin : *si*

erudita fuerint, ut si in bibliotheca legantur. Le P. Delattre (*Bull. épigr. de la Gaule*, 1885, p. 87) place cette bibliothèque dans le temple d'Esculape et fait observer qu'on a trouvé dans l'enclos de S^t-Louis un fragment où se lisent les lettres ECA. Il est inutile de faire remarquer combien cet argument est fragile.

⁽⁴⁾ Une partie de l'inscription a été publiée par M. BALLU, *Bull. arch. du Comité des Travaux historiques*, 1905, p. 96; cf. plus loin.

de Delphes; celle d'Éphèse était en même temps un heroon, on le verra plus loin. On sait qu'à Rome il en était de même : la bibliothèque du Palatin était située dans un portique attenant au temple d'Apollon⁽¹⁾; il y en avait une autre à côté du temple d'Auguste⁽²⁾, une autre encore auprès du temple de la Paix⁽³⁾; mais il serait exagéré, comme le montrera ce qui sera exposé dans la suite, de dire, avec M. Dziatzo⁽⁴⁾, du moins pour l'époque romaine, que ce fut une règle essentielle et que « là où le fait ne nous est pas expressément rapporté, nous devons le supposer ».

Ces documents nous fournissent encore quelques aperçus sur le prix auquel montait une bibliothèque municipale. La plus chère est celle de Côme, qui revint à Pline à 1 million de sesterces; la plus simple, celle de Dyrrachium, pour laquelle on paraît n'avoir dépensé que 170,000 sesterces. Celle de Tingad tient le milieu entre les deux (400,000 sesterces). À Côme, Pline considérait qu'un legs de 100,000 sesterces était nécessaire pour entretenir l'établissement; c'est aussi à peu près la somme que Ti. Julius Aquila laissa à la bibliothèque d'Éphèse dans la même pensée (25,000 deniers).

Mais il faut avouer que tous ces renseignements sont peu de chose. Autrement plus précieux sont ceux que nous ont fournis les fouilles récentes d'Éphèse et de Tingad.

Depuis quelques années l'Institut archéologique autrichien poursuit, sous la direction de MM. Benndorf et Heberdey, des recherches sur l'emplacement d'Éphèse. Le résultat très fructueux de ces recherches donnera lieu à une grande publication : le premier volume en a paru tout récemment par les soins de M. Benndorf⁽⁵⁾. Mais il a été publié déjà des résultats de détail dans les *Jahreshefte* de l'Institut.

⁽¹⁾ LANCIANI, *Bullett. comun.*, 1883, p. 192 et suiv.; IHM, *op. cit.*, p. 516; RICHTER, *Topogr. der Stadt Rom*, p. 147.

⁽²⁾ IHM, *loc. cit.*, p. 519; RICHTER, *op. cit.*, p. 152; HÜLSEN, *Le Forum romain* (trad. franc.), p. 173).

⁽³⁾ AUL.-GELL., V, 21, 9; RICHTER, *op. cit.*, p. 113.

⁽⁴⁾ *Realencyclopädie*, III, p. 121. Cf. aussi CONZE (*Berlin, Sitzungsberichte*, 1884, p. 1262.)

⁽⁵⁾ *Forschungen in Ephesos*, Vienne, 1905, in-4°.

C'est ainsi que M. Heberdey a fait connaître dans l'avant-dernier fascicule le plan de la bibliothèque dite « de Celsus⁽¹⁾ ».

Celle-ci est située au sud-est de l'Agora, d'où l'on y avait accès par une porte. À peine sorti de la place on se trouvait en présence d'un édifice précédé d'un escalier de cinq marches large de 18 mètres; à droite et à gauche l'escalier est limité par deux bases qui supportaient

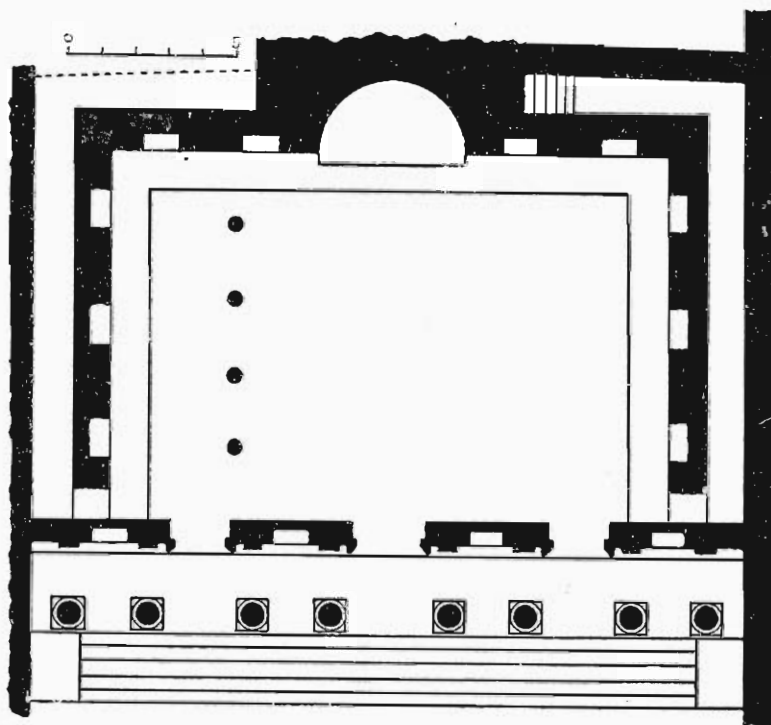


Fig. 1. — Bibliothèque d'Éphèse.

des statues. Il mène à une colonnade, semblable au pronaos d'un temple. Trois portes s'ouvrent dans la façade, celle du milieu un peu plus large que les portes latérales; elles étaient encadrées de pilastres entre lesquels, d'autre part, existaient des niches de statues: les deux niches centrales sont très détériorées; les deux autres, à

⁽¹⁾ *Jahreshefte des österreich. arch. Institutes*, VIII (1905), Beiblatt, p. 297 et suiv.

droite et à gauche, sont assez conservées pour que l'on puisse se rendre compte de leur disposition. C'est dans ces niches sans doute qu'étaient placées les statues, trouvées au début des fouilles⁽¹⁾, qui représentaient la Science (Ἐπιστήμη), la Sagesse (Σοφία) et la Vertu (Ἄρετή). Cette disposition est très nettement visible sur la vue photographique jointe à cet article, que M. Héron de Villefosse a eu l'amabilité de mettre à ma disposition⁽²⁾ (pl. I).

Plusieurs inscriptions trouvées au cours des fouilles prouvent que cet édifice était autrefois une bibliothèque. La suivante, la plus développée de celles qui ont été copiées, était gravée à droite de la porte d'entrée; elle a malheureusement beaucoup souffert dans sa partie médiane, qui eût été la plus curieuse; on n'en a donné que le début et la fin⁽³⁾.

Τιβ. Ἰουλίῳ Κέλσῳ Π]ολεμειανῶ ὑπάτῳ
 ἀνθυπάτῳ Ἀσί]ας Τιβ. Ἰούλιος Ἀκύλας
 Πολεμαι]ανὸς ὑπάτος ὁ υἱὸς τὴν Κελσι
 ανῆ]ν βιβλιοθήκην κατ|ε|σκεύασεν ἐκ τῶν
 ιδίων| σὺν παντὶ τῷ κόσ|μῳ] καὶ ἀναθήμασι
 καὶ βιβλ]ίοις· κατέλιπε δὲ κ[αὶ εἰ]ς ἐπισκευὴν αὐτῆς
 καὶ ἀγορᾶ]ν βυβλίων ἧ[μυρ]ιάδας δύο ἡμισυ εἰς ὧν ὕψη
 γηθήσεται αὐ]τῆ·

15 lignes mutilées.

. ἀ]παρτισάντων τῶν
 τοῦ Ἀκύλα κληρονόμων τὸ ἔργο[ν καθιερώσα]ντος κατὰ διαθήκην
 Τιβ. Κλαυδίου Ἀριστίωνος τρις [Ἀσιάρ]χου

Les autres inscriptions ne nous apprennent rien de plus au sujet de cette bibliothèque.

La salle elle-même mesure 16 m. 50 sur 11 mètres. Elle est bâtie de deux sortes de matériaux, la partie inférieure en pierres de taille,

⁽¹⁾ *Jahreshefte*, VII (1904), p. 53.

⁽²⁾ La photographie a été exécutée par le R. P. Jalabert de Beyrouth, qui s'est plus d'une fois montré pour nous un précieux auxiliaire et que je suis heureux, pour ma part, de trouver

l'occasion de remercier ici. Une vue un peu différente a été donnée par M. Heberdey dans les *Jahreshefte* d'Autriche, *loc. cit.*

⁽³⁾ *Jahreshefte*, *loc. cit.*, p. 67.

la partie supérieure en briques. Le tout était naturellement autrefois recouvert d'enduits et de plaques de marbre dont les débris ont été recueillis au cours des fouilles. En face de la porte d'entrée, dans l'axe, s'ouvre une grande niche demi-circulaire (largeur : 4 m. 30 environ ; profondeur : 2 m. 50), dont la partie inférieure porte des traces de bases de colonnes; — une d'elles se voit encore sur la photographie. Elle contenait jadis, suppose-t-on, une statue colossale dont on n'a retrouvé, d'ailleurs, aucune trace. Tout autour de la pièce règne, à la façon d'un banc, un grand rebord, large de 1 m. 30 environ. Il est surmonté d'une série de niches rectangulaires hautes de 2 m. 80, larges de 1 mètre et profondes de 0 m. 50. C'étaient évidemment là des armoires où l'on déposait les livres, des *bibliothecae parietibus inhaerentes*, suivant l'expression du Digeste⁽¹⁾.

M. Heberdey et M. Niemann admettent que la hauteur de l'édifice devait être de 16 mètres; ils croient à l'existence de deux étages de niches superposées, desservies par des galeries en saillie; le rebord dont j'ai parlé quelques lignes plus haut aurait servi justement d'appui aux colonnes qui soutenaient ces galeries. La salle aurait été éclairée par en haut au moyen d'une ouverture centrale disposée dans la toiture⁽²⁾.

La pièce qui vient d'être décrite ne constituait pas toute la construction. Autour de la muraille qui la limitait à droite et à gauche, s'étendent deux couloirs larges de 1 m. 20 environ qui font le tour du monument, isolant la pièce centrale des constructions avoisinantes. On y pénétrait par deux portes ménagées à droite et à gauche de la salle, derrière les deux niches extrêmes de la façade. M. Heberdey voit à l'existence de ces couloirs un double avantage : celui de protéger les livres et les armoires qui les contenaient d'un incendie

⁽¹⁾ *Dig.*, XXX, 41, 9.

⁽²⁾ *Jahreshefte*, VIII, fig. 17. Cf. *ibid.*, IX, Beiblatt, p. 59. Le plan et la photographie du P. Jalabert montrent à gauche dans la salle

trois colonnes dont l'une soutient une arcade : ce sont des additions faites aux bas temps et qui n'ont aucun rapport avec la bibliothèque de Celsus.

possible⁽¹⁾, et celui de les défendre contre l'humidité et les accidents qui peuvent en résulter pour le papyrus ou le parchemin. C'est pour la même raison que Vitruve — la remarque est de M. Heberdey — recommande de tourner les bibliothèques vers le levant⁽²⁾ : *usus enim matutinum postulat lumen, item in bybliotheccis libri non putrescent*. À Éphèse, non seulement la bibliothèque regardait l'orient, mais il existait tout autour des armoires un courant d'air qui assurait la conservation des manuscrits⁽³⁾.

On pourrait également se demander si ces couloirs n'étaient pas, eux aussi, garnis de meubles suspendus le long du mur, et où l'on aurait déposé pareillement des livres; mais leur étroitesse rend cette supposition peu vraisemblable. L'un d'eux conduit par un escalier sous la niche du fond de la pièce centrale; il y avait là un caveau funéraire où l'on a trouvé un grand sarcophage de marbre blanc, celui du fondateur de la bibliothèque, Ti. Julius Celsus Polemaeanus. On a rappelé que Dion de Pruse avait de même enterré sa femme et son fils dans la bibliothèque qu'il avait fait construire pour sa ville natale⁽⁴⁾; dans les deux cas, la bibliothèque semble n'avoir été qu'une dépendance de l'heroon.

La bibliothèque de Timgad a été découverte en 1901 et décrite par M. Ballu et par moi dans la publication que nous avons consacrée aux restes de cette ville⁽⁵⁾; mais, au moment où nous en parlions, nous ignorions encore la véritable destination de l'édifice⁽⁶⁾.

Nous ne l'avons apprise qu'ultérieurement par la découverte d'une inscription. Tout d'abord, on n'avait recueilli que la partie droite du

⁽¹⁾ *Jahreshefte*, VIII, p. 65. Il rapproche cette disposition d'un détail analogue reconnu dans la bibliothèque de Pergame: *Altertümer von Pergamon*, II, p. 70.

⁽²⁾ VITRUV., VI, 4, 1.

⁽³⁾ HEBERDEY, *Jahreshefte*, loc. cit., p. 68.

⁽⁴⁾ Plus haut, p. 4, note 8 : *in areu quae porticibus includitur*.

⁽⁵⁾ *Timgad, une cité africaine sous l'Empire romain*, p. 297 et suiv.

⁽⁶⁾ L'édifice a été aussi décrit, mais plus brièvement, par M. GSELL (*Bull. arch. du Comité*, 1902, p. 309 et suiv), et par M. VAUS (*Rec. de Constantine*, 1901, XXXV, p. 225 et suiv.). Cf. aussi PETERSEN, *Mélanges Boissier*, p. 391 et suiv.

texte, dont il était impossible de tirer des renseignements précis sur la question; l'année suivante, en déblayant le carré qui s'étend au nord de la construction, on mit au jour un nouveau fragment qui se raccorde avec le premier⁽¹⁾; et enfin, tout récemment, on vient d'en trouver un troisième, encore inédit, qui complète le document; celui-ci était employé dans une bâtisse de basse époque, près de la porte nord de la ville. Les trois morceaux réunis donnent :

EX LIBERALITATE M I V L I Q V I N T I A N I F L A V I R O
G A T I A N I C M V Q V A M T E S T A M E N T O S V O R E I P V B L I C A E
C O L O N I A E T H A M V G A D E N S I V M P A T R I A E S V A E L E
G A V I T O P V S B I B L I O T H E C A E E X H S C C C C M I L . N V M
C V R A N T E R E P V B L I C A P E R F E C T V M E S T

Ex liberalitate M. Juli(i) Quintiani Flavi(i) Rogatiani clarissimae memoriae v(iri) quam testamento suo reipublicae coloniae Thamugadensium patriae suae legavit opus bibliothecae ex sestertium CCCC mil(ibus) num(mum) curante republica perfectum est.

Le personnage étant totalement inconnu⁽²⁾, il n'est pas possible de tirer de son nom un enseignement quelconque sur la date de l'édifice; il faut nous en remettre à la paléographie, qui, malheureusement, est un criterium imparfait. Autant qu'on peut le dire, d'après l'aspect des caractères lourds et trapus, cette inscription date du III^e siècle, et plus probablement de la fin de ce siècle⁽³⁾.

⁽¹⁾ BALLU, *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. 96.

⁽²⁾ On connaît un chevalier romain du nom de *Quintianus* qui a été flamine perpétuel à Timgad; l'époque où il a vécu n'est pas nettement déterminée (*C.I.L.*, VIII, 2408); j'ai dit ailleurs (*Fastes municipaux de Timgad*, dans le *Rec. de Constantine*, XXXV, p. 15, n. 126; cf. p. 7, n. 39) qu'il paraît avoir été contemporain de Septime Sévère et de ses fils. Il n'a rien de commun avec le fondateur de la bibliothèque, celui-ci appartenant à l'ordre sénatorial (*clarissimae memoriae vir*). Il a été récemment recueilli une épitaphe, encore inédite, où se lit : *Libosus, Quintiani servus*. Naturelle-

ment on ne saurait rien dire, non plus, au sujet de ce nouveau Quintianus, qui peut être l'un ou l'autre de ceux que l'on connaît.

⁽³⁾ Nous avons déjà soutenu cette opinion dans notre ouvrage (p. 300). Nous avons apporté à l'appui un autre argument. Sous le pavement du portique qui précède la salle demi-circulaire, on a trouvé à 50 centimètres de profondeur une mosaïque ornementale. Il y avait donc eu antérieurement une construction à la place de la bibliothèque, et au moment où celle-ci fut élevée, le sol primitif était déjà sensiblement rehaussé. De plus la niche du fond empiète sur la rue qui longe la partie postérieure de l'édifice.

Le monument est situé sur le *cardo maximus*, à une cinquantaine de mètres vers le nord du point où il rencontre le *decumanus maximus* ou, si l'on veut, de la porte du forum. On y accédait de la rue par un escalier, presque entièrement détruit, qui bordait une cour large d'une dizaine de mètres et entourée des trois autres côtés par un portique assez spacieux; six colonnes le constituaient dans le sens de la largeur et quatre dans le sens de la profondeur (en comptant deux fois les colonnes d'angle).

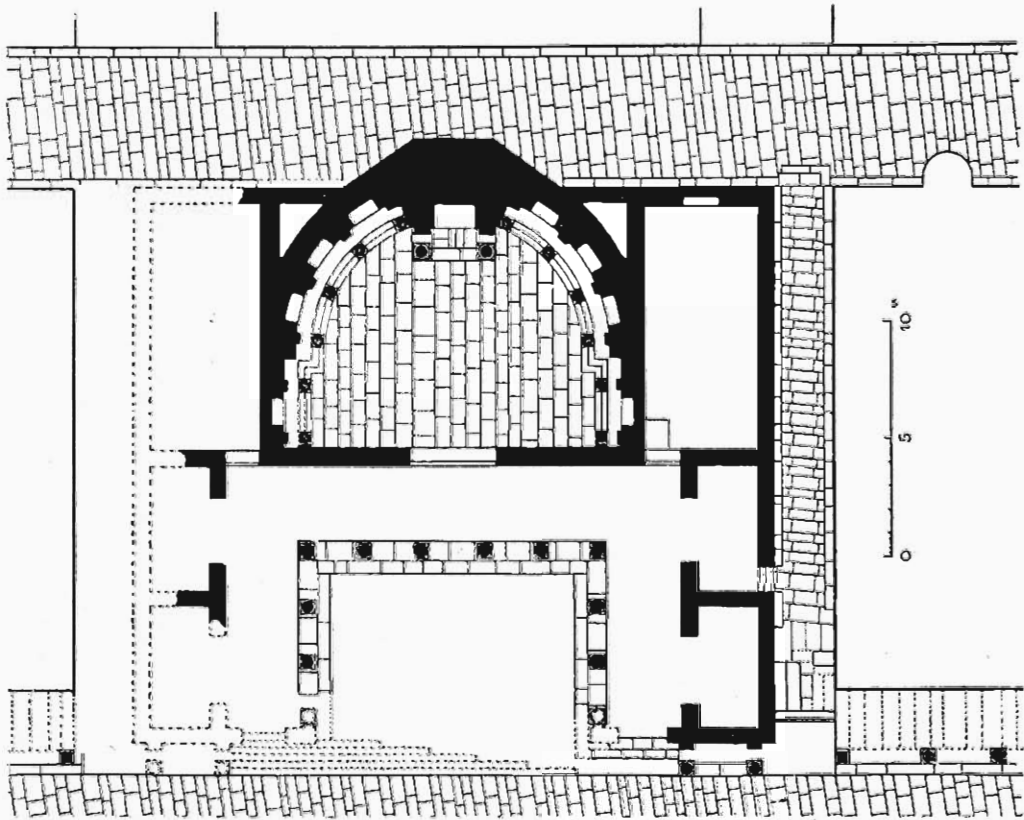


Fig. 2. Bibliothèque de Timgad.

Sous ce portique, au milieu de la partie qui faisait face à la rue, s'ouvrait une grande porte de 3 m. 80, décorée de colonnes engagées. Elle donne entrée dans une vaste salle pavée de belles dalles de cal-

caire bleu. Celle-ci est de forme demi-circulaire; elle mesure 15 mètres environ de largeur sur 10 mètres de profondeur. Il faut noter que les deux murs latéraux, au lieu de se prolonger par une courbe continue jusqu'au niveau de la façade, changent de direction à 2 m. 55 de celle-ci et se terminent par une ligne droite, parallèle à l'axe longitudinal de la construction.

En face de la porte d'entrée on remarque une belle niche large de 1 m. 80 et profonde de 1 mètre; elle est encadrée de deux pilastres auxquels répondaient deux colonnes de marbre blanc à cannelures torses de 0 m. 60 de diamètre (Pl. II).

Il est évident qu'il y avait là une statue importante qui décorait le fond de la pièce.

Tout autour de l'édifice, à 0 m. 50 du sol, courait un rebord saillant, haut de 0 m. 50 et large de 0 m. 60, formant plate-forme; il était précédé de deux marches larges de 0 m. 30 et hautes de 0 m. 20. Au-dessus de la plate-forme, à 0 m. 75 de hauteur environ, existaient des niches larges de 1 m. 25 et profondes de 0 m. 50; il y en avait quatre de chaque côté, la plus rapprochée de la façade étant creusée dans la partie rectiligne du mur de la salle. Chacune de ces niches était flanquée de pilastres en avant desquels se dressaient des colonnes de pierre de 0 m. 45 de diamètre; les dés élevés sur lesquelles elles reposaient — ils mesurent 0 m. 55 de hauteur — coupaient les gradins de loin en loin, occupant la largeur des deux marches.

On a trouvé dans les déblais un fragment d'entablement où se lit en lettres de 0 m. 175 le seul mot :

FELICITER

On ne sait pas s'il couronnait la niche centrale ou s'il provient d'une frise qui aurait fait le tour de la salle. C'est le reste de quelque acclamation; on peut, suivant la place qu'elle occupait, supposer une formule courte comme : *Thamugadensibus feliciter!*⁽¹⁾, ou croire que

⁽¹⁾ Cf. *C.I.L.*, VIII, 2600, *Genio populi Lambaesis feliciter!* (sur une mosaïque).

cette exclamation terminait une inscription relatant la construction ou l'embellissement de l'édifice⁽¹⁾. L'emploi de cette formule ne peut pas servir de donnée chronologique; on la trouve sur les inscriptions africaines depuis le début du III^e siècle⁽²⁾.

La construction est assez soignée, bien qu'il y soit fait grand usage de la brique. Tout cela disparaissait d'ailleurs autrefois sous des enduits et des placages de marbre unis ou même ornementés, ce que les fouilles ont prouvé surabondamment⁽³⁾.

Le plan général offre avec celui de la bibliothèque d'Éphèse des similitudes frappantes : même niche centrale contenant une grande statue; mêmes niches ou plutôt mêmes armoires dans les murs latéraux avec une sorte de rebord saillant, en avant, épousant la forme de la pièce. Les découvertes faites à Éphèse permettent même de préciser, à cet égard, pour Tingad, des détails qui autrement nous échapperaient et qu'il est intéressant de signaler.

Il a été dit plus haut que les degrés qui entourent la pièce sont coupés de distance en distance par des bases de colonnes assez élevées. À en juger par le diamètre desdites bases, les colonnes devaient mesurer 3 m. 50 environ de hauteur. On doit supposer qu'elles soutenaient une galerie avec balustrade, qui permettait d'accéder à une série d'armoires disposées de même sorte que celles du rez-de-chaussée.

La niche du fond était encadrée de colonnes plus élevées : avec le chapiteau elles devaient atteindre 5 mètres, puisqu'elles mesurent 0 m. 60 de diamètre. Dans cette niche il y avait place pour une statue de haute taille. Or on a retrouvé, dit M. Vars, qui a dirigé le déblaiement⁽⁴⁾, à 25 mètres à l'ouest du *cardo*, en face de la bibliothèque,

⁽¹⁾ Cf. *C. I. L.*, VIII, 2670 : *aram et porticum fecerunt. . . Feliciter ! 5341 : propria pecunia reformavit. Feliciter ! 9015 : . . . templum . . . dedicavit . . . Feliciter !*

⁽²⁾ *Ibid.*, 9015.

⁽³⁾ M. Ballu a admis (*Journal officiel* du

24 mai 1902, p. 3583) que l'hémicycle était voûté en demi-coupole, la partie antérieure de la pièce étant, au contraire, couverte par une charpente.

⁽⁴⁾ *Recueil de Constantine*, 1901, XXXV, p. 228.

une tête colossale de marbre blanc. M. Rottier, conservateur des ruines, précisant davantage, a bien voulu me faire savoir qu'elle avait été rencontrée dans le mur de l'abside de la petite basilique voisine. Cette tête féminine, dont il m'a aimablement envoyé la photographie, mesure 1 m. 19 de tour et 0 m. 58 de hauteur. Les cheveux sont plats sur le sommet de la tête et comme indiqués seulement; ils se partagent au milieu du front en deux bandeaux ondulés qui s'enroulent de chaque côté de la figure. Il n'est pas téméraire d'y voir une tête de Minerve, qui a pu être casquée; le morceau conservé était taillé à part et ajusté à un buste fait dans un autre bloc de marbre. Les dimensions de la statue à laquelle appartient ce débris fort mutilé étaient de plus de 3 mètres de hauteur, ainsi qu'on peut aisément le calculer, ce qui convient bien à la dimension présumée de la niche. Nous avons donc là un exemple probable de statue de Minerve meublant la partie médiane d'une bibliothèque.

Il y a, cependant, entre l'aménagement des deux constructions d'Éphèse et de Tingad une différence digne de remarque. Avec ses deux étages supposés, la bibliothèque de cette dernière ville ne contenait pas plus de 16 armoires, tandis que celle d'Éphèse en comptait le double. Pour compenser cette insuffisance, le constructeur avait pris soin de réserver d'autre part des magasins annexes importants, que l'on ne rencontre pas à Éphèse. Chaque côté de l'édifice possède, en effet, trois chambres d'inégale grandeur s'ouvrant sur le portique de la cour, deux latéralement et la troisième au fond, à côté de la pièce centrale demi-circulaire. Les chambres latérales ont-elles été utilisées comme dépôts de livres? Pour l'une d'elles on peut en douter, car elle avait une communication directe et particulière avec la rue qui longeait l'édifice à droite; mais tout au moins les deux pièces voisines de la salle de lecture ont, suivant toute vraisemblance, reçu cette destination. Elles aussi possédaient au fond une niche que son peu de profondeur (environ 40 centimètres) rendait plus propre à rece-

voir des rouleaux de manuscrits qu'à abriter une statue. Il n'était pas difficile d'y multiplier les rayons et les casiers.

La bibliothèque de Timgad offre encore une particularité qui la différencie de celle d'Éphèse. Dans l'article si nourri que M. Conze a consacré à la bibliothèque de Pergame, il fait observer que, dans le monde romain, à l'exemple de ce qui était pratiqué dans le monde grec, les bibliothèques étaient unies d'habitude à des portiques et il cite à ce sujet des exemples très nombreux : la bibliothèque de Lucullus⁽¹⁾, celle d'Asinius Pollion établie dans l'*atrium Libertatis*⁽²⁾, celle du Portique d'Octavie⁽³⁾, celle du temple d'Apollon au Palatin⁽⁴⁾, la bibliothèque du temple d'Auguste⁽⁵⁾, etc. On pourrait dire, à la rigueur, qu'il en était ainsi de la bibliothèque d'Éphèse, si l'on tient compte des portiques qui entouraient le forum; mais à Timgad, l'application du principe a été autrement stricte; devant la salle de lecture comme devant les dépôts de livres régnait un portique rectangulaire, sur les colonnes duquel les oisifs ont même tracé des inscriptions que j'ai publiées ailleurs⁽⁶⁾.

L'édifice, contrairement au précepte de Vitruve, contrairement à ce qui existe à Éphèse, regarde le couchant.

Tous ceux qui ont parlé de cette bibliothèque l'ont rapprochée d'une construction très analogue qui existe sur le forum de Pompéi; cette construction est située entre le marché et le temple de Vespasien. Les différents auteurs ne sont nullement d'accord sur sa destination; les uns en ont fait un temple, les autres une curie⁽⁷⁾; en dernier lieu M. Mau a voulu y reconnaître le sanctuaire des Lares de la Cité⁽⁸⁾.

⁽¹⁾ PLUT., *Lucull.*, 42 : ἀνεμμένων πᾶσι τῶν βιβλιοθηκῶν καὶ τῶν περὶ αὐτὰς περιπάτων.

⁽²⁾ ISID., *Orig.*, VI, 3.

⁽³⁾ PLUT., *Marc.*, 30; SÜETON., *De ill. gramm.*, 21; OVID., *Trist.*, III, 1, 69; PLIN., *Hist. nat.*, XXXV, 114.

⁽⁴⁾ SÜET., *Octav.*, 29 : *Addidit porticus cum bibliotheca latina graecaque.*

⁽⁵⁾ PLIN., *Hist. nat.*, XXXIV, 43; SÜETON., *Tib.*, 74.

⁽⁶⁾ *Timgad*, p. 302.

⁽⁷⁾ BRETON, *Pompeia*, p. 151; OVERBECK-MAU, *Pompeji*, p. 128; FIORELLI, *Descrizione di Pompei*, p. 262, la désigne sous le nom d'*Atrium*.

⁽⁸⁾ *Rom. Mittheil.*, XI, 1896, p. 285 et suiv.; *Pompei, its life and art*, p. 102.

(*Lararium publicum*), ce qui, sans être probant, pouvait passer pour vraisemblable. La découverte de monuments analogues à Éphèse et à Timgad, ceux-ci très nettement caractérisés comme bibliothèques, permet de se demander si l'édifice innommé de Pompéi n'aurait pas eu la même destination. Malheureusement on n'a, sur les circonstances qui ont accompagné sa découverte et sur les constatations qui

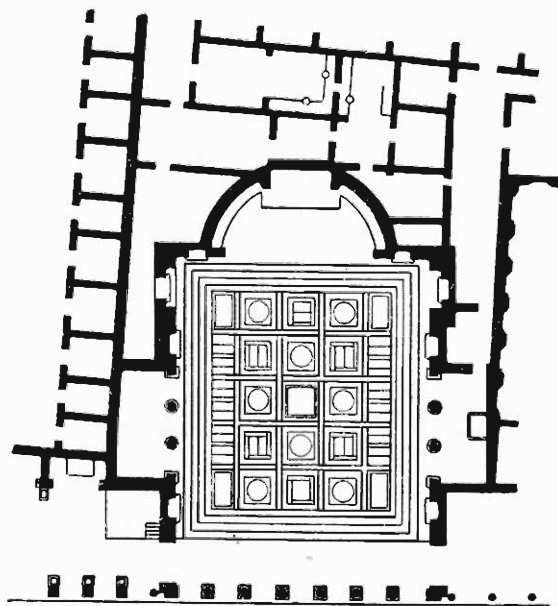


Fig 3. — Bibliothèque? de Pompéi.

ont pu ou auraient pu être faites alors, que des renseignements tout à fait incomplets. Gau, dans sa continuation du travail de Mazois, s'en plaint tout le premier et est très embarrassé pour préciser les détails⁽¹⁾.

Le plan général de l'ensemble est le suivant : une grande salle rectangulaire, ouvrant sur le portique du forum, longue de 20 mètres

⁽¹⁾ MAZOIS, *Ruines de Pompéi*, III, p. 51 : « Les parties qui nous en restent sont tellement dépouillées de leurs accessoires qu'il serait difficile de reconnaître la destination et même

de retrouver exactement l'ancienne disposition architecturale de ce monument. Aussi la plupart de ceux qui ont écrit sur Pompéi n'en ont-ils pas fait mention. »

et large de 18, terminée au fond par une belle niche demi-circulaire; de chaque côté de la pièce, à droite et à gauche, près de l'entrée, deux renforcements, au fond desquels s'élevaient des piédestaux; — là, comme dans la niche du fond, il y avait assurément des statues, au centre d'un édicule soutenu par des colonnes; — enfin six autres niches dans les murs de la pièce, une de chaque côté de l'édicule central, deux se faisant face dans les parois latérales.

Au milieu de la salle s'élevait un massif de maçonnerie où l'on reconnaît d'habitude le soubassement d'un autel, avec une assurance qui ne semble pas justifiée par l'évidence des faits, si l'on regarde les choses d'un peu près⁽¹⁾. D'autres avaient émis l'idée que ce pouvait être une base de statue, ce qui conviendrait mieux à un établissement profane comme une bibliothèque.

Dans le renforcement de droite s'ouvrait une porte analogue à l'ouverture par où l'on accède, à Éphèse, dans le couloir extérieur à la salle de la bibliothèque. Par là on pénétrait dans une suite de chambres, placées derrière l'hémicycle, qui forment une dépendance de la pièce monumentale. C'est là une disposition sur laquelle ont passé très rapidement ceux qui ont parlé de l'édifice et qui, pourtant, mérite quelque attention. Il est évident que, avec toutes les suppositions émises jusqu'à présent, la destination de ces pièces annexes échappe complètement et qu'on n'en voit même pas la nécessité. Si l'on admettait, au contraire, que la construction a été utilisée comme bibliothèque, on comprendrait qu'à défaut d'armoires nombreuses

⁽¹⁾ M. Mau, qui a conclu nettement en faveur d'un autel, raisonne ainsi : Ce bloc de maçonnerie appartenait à un autel parce que : 1° le caractère sacré de l'édifice suppose un autel; 2° la présence d'une statue au centre d'un édifice de cette sorte est très rare, attendu qu'elle aurait nui à l'effet de la statue principale placée dans l'abside du fond et aurait fait passer celle-ci pour ainsi dire au second plan; 3° cette masse de maçonnerie repose sur une large pierre formant soubassement, disposition nouvelle

pour une base de statue, ordinaire pour un autel, une telle plate-forme servant au prêtre à se hausser par là jusqu'à la partie supérieure de l'autel. De ces trois arguments les deux premiers supposent l'idée préconçue d'un édifice religieux; le troisième est plus probant; mais est-il vraiment impossible qu'un piédestal ait ainsi reposé sur une petite plate-forme, destinée à l'exhausser et à lui donner plus d'élégance? En tout cas, les modernes ne se privent pas de recourir à ce procédé.

dans la salle principale, on ait eu besoin pour les livres de dépôts, de magasins, en vue desquels on aurait utilisé des maisons voisines réunies à la salle de lecture⁽¹⁾.

En tout cas, on ne peut nier que, dans l'ensemble, cette belle salle de Pompéi rappelle d'une façon frappante celle des bibliothèques d'Éphèse et de Timgad, et la disposition de celles-ci plus que la disposition d'aucun autre édifice connu jusqu'à présent. Même niche centrale pour une ou plusieurs statues; même renforcement dans les parois latérales à droite et à gauche de la porte d'entrée, plus développé à Pompéi, indiqué seulement à Timgad; mêmes niches réparties autour de la salle. Je me hâte d'ajouter qu'à Pompéi on a toujours considéré ces niches comme devant abriter des statues, surtout à cause du socle qui fait saillie sous chacune d'elles; mais en supposant qu'il faille se ranger à cette opinion, ce ne serait peut-être pas là une raison suffisante pour repousser la comparaison⁽²⁾. En tout cas, il fallait la mettre en lumière.

Pour être tout à fait affirmatif sur cette destination du soi-disant « Laraire public », il ne suffit pas, d'ailleurs, de raisonner d'après ce qui a été écrit à son sujet; il faudrait reprendre l'étude sur le terrain et examiner la question en présence des restes qui existent encore, puisqu'on ne sait rien ou presque rien des détails de la découverte. C'est affaire à ceux que leurs fonctions ou leurs études spéciales attachent à Pompéi⁽³⁾.

M. Mau insiste sur la difficulté qu'il y aurait eu à couvrir cet édifice, à cause de sa grande largeur et des complications qu'entraînerait l'agencement de la toiture au-dessus des renforcements latéraux de la salle et du portique du forum; il reconnaît pourtant que la solution n'est pas impossible à trouver. Mais elle aurait nécessité une grosse

⁽¹⁾ Il n'est pas douteux que ces pièces aient appartenu d'abord à des maisons particulières; c'est à ce moment qu'elles reçurent les peintures qu'on y remarque (MAU, *Rom. Mittheil.*, XI, p. 286).

⁽²⁾ Je ne suis pas le seul à avoir remarqué cette similitude. Cf. SCHULTEN, *Jahrbuch des kais. arch. Instituts*, 1905, 2, Anzeiger, p. 89.

⁽³⁾ Cette disposition d'une salle centrale richement ornée, avec niche au fond, pour une

dépense; pourquoi l'aurait-on faite, ajoute-t-il⁽¹⁾? Si l'on admet que la construction a été aménagée en bibliothèque, la réponse se présente tout naturellement.

On peut maintenant se représenter à peu près ce qu'était autrefois une bibliothèque municipale dans le monde romain. Elle se composait de deux parties qui sont, à vrai dire, et seront toujours les parties constitutives d'une bibliothèque publique : la salle de lecture et les dépôts de livres.

La salle de lecture est, suivant les cas, rectangulaire ou demi-circulaire, ceci est sans importance; elle est ornée à la partie postérieure

statue colossale, et renforcements latéraux par où l'on pénètre dans les magasins, semble avoir été aussi adoptée pour la bibliothèque d'Apollon au Palatin. Il semble que celle-ci se

soit composée d'une salle de lecture à trois absides. L'abside du fond aurait contenu l'image colossale d'Auguste-Apollon. Dans l'aile de gauche, qui est précisément la seule partie

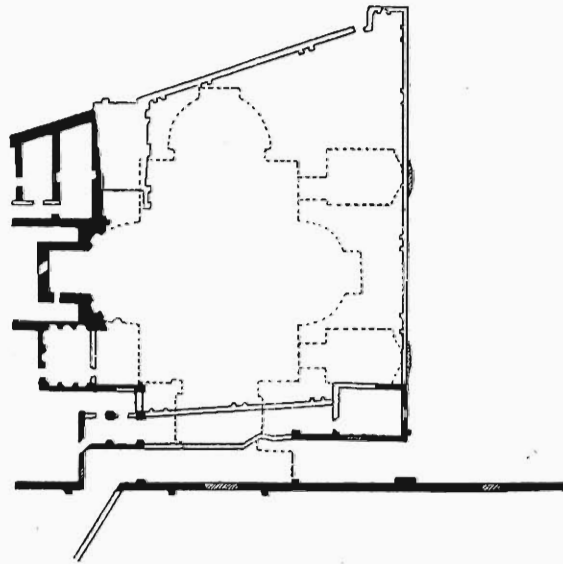


Fig. 4.

conservée de l'édifice, s'ouvrait une porte qui menait dans des pièces secondaires et particulièrement dans une petite salle précisément munie de niches où l'on pense qu'il a pu exister des

dépôts de manuscrits (fig. 4). Cf. DEGLANE, *Gazette arch.*, 1888, p. 154.

⁽¹⁾ MAU, *loc. cit.*, p. 291 et suiv.

d'une niche monumentale qui fait face à la porte d'entrée. À Pergame on a retrouvé la statue qui l'ornait : c'était une Minerve aujourd'hui exposée à Berlin ⁽¹⁾. À Timgad, on a recueilli dans le voisinage de l'édifice une tête féminine qui paraît aussi avoir appartenu à une statue de Minerve. Il semble bien qu'il en fût souvent de même ailleurs, la statue de Minerve faisant, pour ainsi dire, partie du mobilier réglementaire d'une bibliothèque, comme l'indique un vers bien connu de Juvénal ⁽²⁾.

D'autres statues ornaient aussi la pièce. On a souvent rappelé qu'à l'imitation de ce qui existait à Alexandrie et à Pergame, il était d'usage à l'époque romaine d'exposer dans les bibliothèques publiques ou privées des bustes ou des images en pied des écrivains célèbres ⁽³⁾, de ceux dont, au dire de Pline, *immortales animae in locis iisdem loquuntur*. On sait par exemple que Tibère érigea des statues de poètes dans les bibliothèques publiques de Rome ⁽⁴⁾, que dans la bibliothèque Ulpienne Numérien figurait parmi les rhéteurs et Sidoine Apollinaire parmi les poètes ⁽⁵⁾. C'est un fait trop connu pour qu'il soit utile d'y insister. Lorsqu'on ne leur consacrait pas de statues, on peignait leurs traits sur la porte même des armoires où leurs livres étaient rassemblés, dans des médaillons. M. Lanciani ⁽⁶⁾ rappelle qu'il en était ainsi dans la bibliothèque d'Isidore de Séville; lui-même a rencontré, en 1883, à Rome, dans les ruines d'une bibliothèque privée, les empreintes de médaillons circulaires de cette sorte ⁽⁷⁾ et même le cadre de l'un d'entre eux; on y lisait encore le nom du

⁽¹⁾ Berlin. *Sitzungsberichte*, 1893, p. 207.

⁽²⁾ JUV., *Sat.*, III, 19 : *hic libros dabit et forulos mediamque Minervam*.

⁽³⁾ PLINE, *Hist. nat.*, XXXV, 9 et suiv., ISID., *Etym.*, V, 2. Cf. PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie*, III, p. 421.

⁽⁴⁾ SUET., *Tib.*, 70.

⁽⁵⁾ *Vit. Numer.*, 11; SID. APOLL., *Ep.*, IX, 16. Sur cet usage d'élever des statues ou des bustes d'auteurs dans les bibliothèques publiques ou privées voir (outre les textes anciens cités partout, comme MARTIAL, IX,

Praef.; JUV., *Sat.*, II, 4 et suiv.; PLINE, *Epist.*, I, 16, 8; III, 7, 8; IV, 28, 1); FRIENDLAENDER, *Sittengeschichte*, III, 6^e éd., p. 220; III, *op. cit.*, p. 516 et 517, not. 11 et suiv.; PETRA, *Pompei e la regione sotterrata del Vesuvio*, p. 251 et suiv.; MAU, *Bullett.*, 1883, p. 87 et suiv., etc. Le fait est relaté spécialement pour une bibliothèque municipale dans une inscription de Volsinii (plus haut, p. 6, note 8).

⁽⁶⁾ *Ancient Rom in the light of recent discoveries*, p. 194.

⁽⁷⁾ *Ibid.*, p. 200.

personnage : *apOLLONIVS* et *THYANEVS*. Il y avait aussi, si l'on voulait, place pour des statues allégoriques comme celles dont on a recueilli les socles à Éphèse : Science, Sagesse ou Vertu.

Les lecteurs devaient avoir à leur disposition des sièges mobiles, dont nous n'avons, bien entendu, gardé aucun spécimen, autrement que sur des bas-reliefs⁽¹⁾ ou des peintures de basse époque⁽²⁾. Il leur était loisible aussi, comme à Timgad, de s'asseoir sur les marches qui suivaient le contour de la salle.

Les ouvrages étaient conservés, en partie du moins, dans la salle de lecture. J'ai déjà fait plusieurs fois allusion aux niches ou armoires qui les renfermaient. Ces armoires (*armaria*) sont nettement spécifiées dans les textes littéraires⁽³⁾ comme destinées à contenir des livres : *armaria in quibus libri conduntur*, dit le Digeste⁽⁴⁾; on a vu également, plus haut, que les *armaria* pouvaient être adhérents à l'édifice, c'est-à-dire partie intégrante de la construction ou simplement fixés au mur⁽⁵⁾. Dans l'un comme dans l'autre cas, ils étaient divisés dans le sens de la hauteur par des planches, qui formaient ainsi une suite de rayons : c'est ce que Sénèque appelle des *loculamenta tecto tenus extracta*⁽⁶⁾. Ils sont représentés sur certains documents figurés⁽⁷⁾. On n'en a rencontré la trace ni à Éphèse, ni à Timgad, ce qui se comprend aisément.

Lorsqu'il existait, en dehors de la salle centrale, des magasins, la même disposition se retrouvait. Nous pouvons nous en faire une idée

⁽¹⁾ MAZOIS, *Palais de Scaurus*, pl. VIII, p. 292; cf. SAGLIO, *Dict. des Ant.*, I, p. 708, fig. 852.

⁽²⁾ GARRUCCI, *Storia dell' arte crist.*, Pitture, pl. 126; SAGLIO, *ibid.*, pl. 853.

⁽³⁾ On pourrait rappeler à ce sujet le texte de Cicéron, *Ad Att.*, IV, 10: *Ego hic pascor bibliotheca Faustiana. . . Sic litteris sustentor et recreor ma-loque in illa tua sedecula quam habes sub imagine Aristotelis sedere quam in istorum sella curuli.*

⁽⁴⁾ *Dig.*, XXXII, 1, 52, § 3.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, § 7 : *adhaerentia esse membra armaria vel adfixa.*

⁽⁶⁾ *De tranq. animi*, 6. On trouvera un croquis

de ces casiers tels qu'on peut se les représenter pour la bibliothèque de Pergame dans les *Alterthümer von Pergamon*, II, p. 70.

⁽⁷⁾ Cf. les documents cités aux notes 1 et 2. M. Enlart a bien voulu me donner quelques renseignements très intéressants sur les survivances de cette disposition au moyen âge. Il y avait des armoires et des niches à livres dans les églises et les trésors. « Les miniatures carolingiennes représentent souvent les Évangélistes et les Pères de l'Église avec leurs livres, les uns posés sur un lutrin, les autres rangés sur les planches d'une petite armoire carrée.

« Les armoires qui subsistent dans certaines

par la chambre d'Herculanum où ont été découverts les papyrus carbonisés que possède le musée de Naples. On sait que cette chambre, très étroite d'ailleurs, faisait partie de la villa de L. Calpurnius Piso,

églises renfermaient des livres ainsi que les vases sacrés et les reliques :

xii^e siècle. Obazine (Corrèze); belle armoire de bois à deux étages de portes.

xiii^e siècle. Gloucester; suite de niches fermées à l'extrémité nord du transept de la cathédrale. — Lapaïs (Chypre); salle de trésor entourée de petits placards (voir *L'art gothique en Chypre*, p. 117, fig. 213). — Nicosie (Chypre); niches dans les murs de la chapelle du Trésor.

xiv^e siècle. Noyon; grande armoire ornée et peinte du trésor de la cathédrale.

xv^e siècle. Trésor de Noyon; autres armoires de bois.

Trésor de Rue (Somme).

Trésor de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Église de Souvigny (Allier); armoires de pierre à portes de bois.

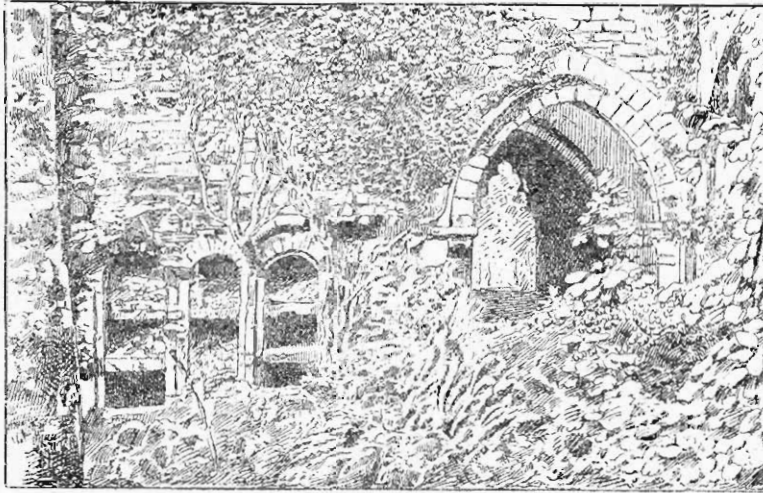


Fig. 5. (Photographie de M. Enlart.)

« Les textes monastiques désignent sous le nom d'*armarium claustris* une niche fermée de portes et contenant des rayons, située dans le cloître, généralement à l'est, entre la porte qui donne accès du cloître au chœur et l'entrée de la salle capitulaire, et dans la paroi de la salle du trésor.

« Au xi^e siècle, les Contumes de Cluny ne mentionnent dans la tournée d'inspection que doit faire le prieur claustral que l'*armarium puerorum* près du noviciat.

« La plupart des cloîtres du xi^e au xvi^e siècle

gardent l'armoire ou les traces de l'armoire. On peut citer pour la fin du xi^e siècle celle de l'abbaye de Bosquem (Côtes-du-Nord) formée de trois niches cintrées juxtaposées avec rayons de pierre (fig. 5), et pour le xiii^e siècle celle de l'abbaye de Trutern près Bristol, avec deux niches jumelles sous un arc de décharge. Plus souvent, il n'y a qu'une niche.

« Le cloître de la cathédrale de Gloucester, commencé dans la seconde moitié du xiv^e siècle, terminé avant 1407, présente une disposition curieuse : dans la galerie qui longe

beau-père de César⁽¹⁾. On a pu établir lors des fouilles que les manuscrits étaient jadis déposés dans des armoires à hauteur d'homme appliquées contre la muraille et dans un meuble à rayons placé au milieu de la salle⁽²⁾. Des fragments de tablettes, à moitié consumées, qui provenaient de ces différents meubles ne laissaient, paraît-il, aucun doute à cet égard.

Les ouvrages étaient naturellement répartis, dans les bibliothèques bien classées, par catégories : géographie, jurisprudence, médecine, etc. On croit que l'on a un exemple de cet usage dans les détails qui nous sont parvenus sur la bibliothèque d'Isidore de Séville. Nous avons conservé une série de distiques, réunis sous le titre de *Versus qui in bibliotheca Sancti Isidori episcopi Hispalensis legebantur*⁽³⁾. Les uns s'appliquent à des juristes, d'autres à des médecins, d'autres à des historiens, et M. Lanciani⁽⁴⁾ n'hésite pas, après plusieurs, à admettre qu'ils figuraient sur la porte des différents meubles contenant les manuscrits, à côté des médaillons des auteurs qui y sont cités. Ainsi, sur l'*armarium* des livres de droit on aurait lu :

*Conditur hic juris series amplissima legum
Veridico latium quae regit ore forum;*

sur l'*armarium* des ouvrages historiques :

*Historiam rerum et transacti tempora saeculi
Condita membranis haec simul arca gerit;*

et ainsi de suite⁽⁵⁾.

l'église, les 10 travées de la paroi du préau ont 20 petites niches ou cabinets aménagés pour la copie et la lecture des livres. Ils sont éclairés de petites fenêtres et étaient munis de rayons ou tablettes de bois dont on voit les traces. Le cloître cistercien de Furness, en Angleterre, a des logettes du même genre aux côtés de l'entrée de la salle capitulaire. » Sur les bibliothèques au moyen âge voir ENLART, *Manuel d'arch. franç.*, II, p. 363 et suiv.

⁽¹⁾ COMPARETTI a établi le fait au cours du

mémoire qu'il a consacré à l'édifice dans le recueil intitulé : *Pompei e la regione sotterrata del Vesuvio*.

⁽²⁾ BRETON, *Pompeia*, p. 515, d'après Winckelmann; PETRA, *Pompei e la regione sotterrata*, p. 251 et suiv., spécialement p. 258 et 283.

⁽³⁾ *Patrol. lat.*, t. LXXXIII, p. 1107. Append. III.

⁽⁴⁾ *Ancient Rom.*, p. 194.

⁽⁵⁾ Cf. *Patrol. lat.*, l. cit., et t. LXXXI, p. 576 (*Isidoriana*). Cf. ENNOD., *Carm.*, 3.

Nous ne trouvons nulle part ailleurs sur cette question de renseignements aussi précis; ils ont suffi à M. Lanciani pour écrire : « Il résulte de ce que j'ai dit que les fondateurs de bibliothèques chrétiennes à Rome et ailleurs suivirent les prototypes classiques, non seulement dans l'architecture générale des édifices, mais aussi dans les moindres détails de la disposition intérieure : l'arrangement de la bibliothèque Vaticane aujourd'hui est précisément celui qu'avaient adopté les anciens⁽¹⁾. »

Là où on n'inscrivait pas sur les meubles les noms des auteurs, il suffisait, cela va de soi, de dresser un catalogue de la bibliothèque⁽²⁾ et de numéroter les *armaria*⁽³⁾, pour permettre les recherches.

On ne sait pas comment étaient administrées les bibliothèques municipales. Nulle part il n'est question de bibliothécaires de cette sorte. M. Dziatzko, en faisant observer qu'un grand nombre de bibliothèques étaient dépendantes d'un temple, ajoute que leur conservation⁽⁴⁾ était peut-être réunie par suite à celle de ce temple. Mais il y avait, d'autre part, dans les villes municipales suffisamment d'esclaves publics ou d'affranchis de la municipalité pour que l'on ait pu confier à certains d'entre eux, à l'exemple de ce qui se passait à Rome, le poste de bibliothécaire. La chose devient nécessaire à supposer lorsque la bibliothèque était, comme à Timgad, indépendante d'un sanctuaire. On peut sans témérité penser qu'en pareil cas les collections étaient commises à la surveillance d'esclaves *a bibliotheca*⁽⁵⁾.

Un texte souvent cité nous apprend qu'il était permis d'emprunter des livres. Aulu-Gelle⁽⁶⁾ raconte qu'étant chez un de ses amis à Tibur il

⁽¹⁾ LANCIANI, *op. cit.*, p. 195.

⁽²⁾ On cite d'habitude le texte suivant de Quintilien comme prouvant l'usage de catalogues : « *Nec sane quisquam est tam procul a cognitione eorum remotus ut non indicem certe ex bibliotheca sumptum transferre in libros suos possit.* » *Inst. Orat.*, X, 1, 57.

⁽³⁾ *Vita Tacit.*, 8, 1 : *Habet in bibliotheca*

Ulpia, in armario sexto, librum elephantinum.

⁽⁴⁾ PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie*, III, p. 421.

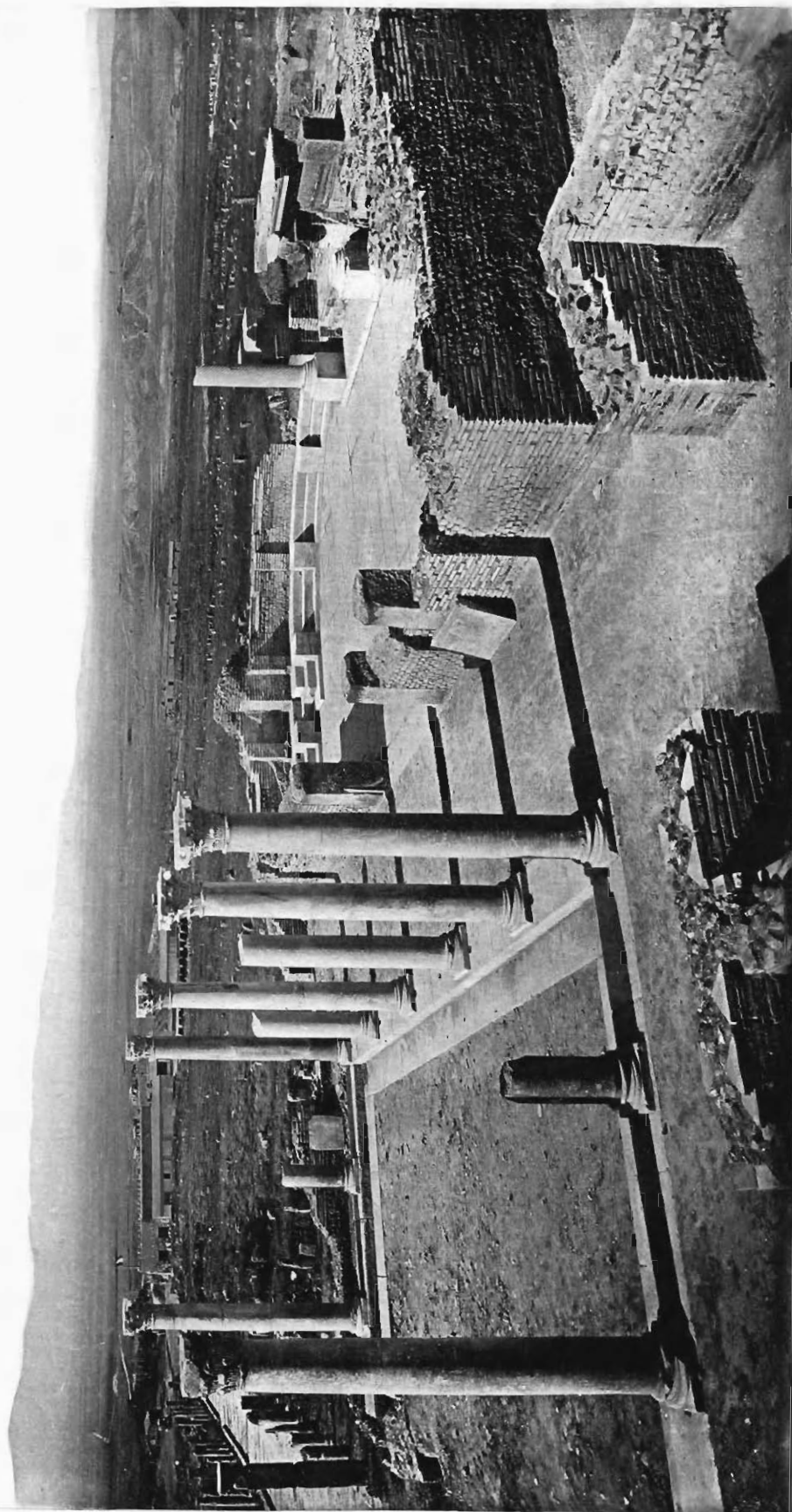
⁽⁵⁾ La supposition a déjà été émise par M. L. HALKIN. *Les esclaves publics chez les Romains*, p. 178.

⁽⁶⁾ *Noct. Att.*, XIX, 5.

avait bu en grande quantité de l'eau de neige; les uns soutenaient que cette boisson était dangereuse, les autres qu'elle était inoffensive. Pour clore la discussion, un des invités, un philosophe péripatéticien, se rendit à la bibliothèque de la ville, y demanda un exemplaire d'Aristote et le rapporta chez son hôte pour en lire des passages à ses contradicteurs.



BIBLIOTHÈQUE D'EPHÈSE



Hefbo 1. Schutzenberger

BIBLIOTHÈQUE DE TIMGAD

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE.

- DELOCHE (M.). Le port des anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles du moyen âge (1896)..... 4 fr. 40
 — Des indices de l'occupation par les Ligures de la région qui fut plus tard appelée *la Gaule* (1897)..... 0 fr. 80
 — *Pagi* et *Vicairies* du Limousin aux ix^e, x^e et xi^e siècles, avec une carte (1899)... 3 fr. 50
 DEVÉRIA (G.). L'écriture du royaume de Si-Hia ou Tangout, avec deux planches (1898)... 2 fr.
 DIEULAFOY (M.). Le Château-Gaillard et l'architecture militaire au xiii^e siècle, avec vingt-cinq figures (1898)..... 3 fr.
 — La bataille de Muret (1899)..... 2 fr.
 EUTING (J.). Notice sur un papyrus égypto-araméen de la Bibliothèque impériale de Strasbourg (1903)..... 1 fr. 40
 FERRAND (G.). Un texte arabico-malgache du xvi^e siècle (1904)..... 5 fr.
 FOUcart (P.). Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Eleusis (1895).. 3 fr. 50
 — Les grands mystères d'Eleusis. Personnel. Cérémonies (1900)..... 6 fr. 50
 — Formation de la province romaine d'Asie (1903)..... 2 fr.
 — Le culte de Dionysos en Attique (1904).. 8 fr.
 — Sénatus-consulte de Thisbé (170) (1905).. 2 fr.
 FOUCHER (A.). Catalogue des peintures népalaises et tibétaines de la collection B.-H. Hodgson à la bibliothèque de l'Institut de France (1897)..... 1 fr. 70
 FUNCK-BRENTANO (Fr.). Mémoire sur la bataille de Courtrai (11 juillet 1302) et les chroniqueurs qui en ont traité, pour servir à l'historiographie du règne de Philippe le Bel (1891). 4 fr. 40
 GIRY (A.). Étude critique de quelques documents angevins de l'époque carolingienne (1900). 3 fr. 50
 GRAUX (Ch.). Traité de tactique connu sous le titre *Περὶ καταστάσεως ἀπλήκτου*, *Traité de castramentation*, rédigé par ordre de Nicéphore Phocas, texte grec inédit, augmenté d'une préface par Albert Martin (1898)..... 2 fr. 60
 HAURÉAU (B.). Notices sur les numéros 3143, 14877, 16089 et 16409 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, quatre fascicules (1890-1895). 0 fr. 80, 1 fr. 40, 1 fr. 70 et 2 fr.
 — Le poème adressé par Abelard à son fils Astralabe (1893)..... 2 fr.
 — Notice des mss. latins 583, 657, 1249, 2945, 2950, 3145, 3146, 3437, 3473, 3482, 3495, 3498, 3652, 3702, 3730 de la Bibliothèque nationale (1904)..... 2 fr. 30
 HELBIG (W.). Sur la question Mycénienne (1896)..... 3 fr. 50
 — Les vases du Dipylon et les Naucreries, avec vingt-cinq figures (1898)..... 1 fr. 70
 — Les *ἱππεῖς* athéniens (1903)..... 5 fr.
 — Sur les attributs des Saliens (1905)... 3 fr. 20
 JOULIN (L.). Les établissements gallo-romains de Martres-Tolosanes, avec vingt-cinq planches (1901)..... 18 fr. 80
 LANGLOIS (Ch.-V.). Formulaires de lettres du xii^e, du xiii^e et du xiv^e siècle, six fascicules, avec deux planches (1890-1897)..... 8 fr. 10
 LASTEYRIE (R. DE). L'église Saint-Martin de Tours, étude critique sur l'histoire et la forme de ce monument du v^e au xi^e siècle (1891)..... 2 fr. 60
 — La déviation de l'axe des églises est-elle symbolique?..... 1 fr. 70
 LE BLANT (Edmond). De l'ancienne croyance à des moyens secrets de défier la torture (1892)..... 0 fr. 80
 — Note sur quelques anciens talismans de bataille (1893)..... 0 fr. 80
 — Sur deux déclamations attribuées à Quintilien, note pour servir à l'histoire de la magie (1895)..... 1 fr. 10
 — 750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues, avec deux planches (1896)..... 8 fr. 75
 — Les commentaires des Livres saints et les artistes chrétiens des premiers siècles (1899)... 1 fr.
 — Artémidore (1899)..... 1 fr.
 LUCE (S.). Jeanne Paynel à Chantilly (1892). 4 fr. 70
 MAS LATRIE (Comte DE). De l'empoisonnement politique dans la république de Venise (1893)..... 2 fr. 90
 MENANT (J.). Kar-Kemish, sa position d'après les découvertes modernes, avec carte et figures (1891)..... 3 fr. 50
 — Éléments du syllabaire hétéen (1892). 4 fr. 40
 MEYER (P.). Notices sur quelques manuscrits français de la bibliothèque Phillipps à Cheltenham (1891)..... 4 fr. 70
 — Notice sur un recueil d'*Exempla* renfermé dans le ms. B. iv. 19 de la bibliothèque capitulaire de Durham (1891)..... 2 fr.
 — Notice sur un manuscrit d'Orléans contenant d'anciens miracles de la Vierge en vers français, avec planche (1893)..... 1 fr. 70
 — Notice sur le recueil de miracles de la Vierge, renfermé dans le ms. Bibl. nat. fr. 818 (1893)..... 1 fr. 70
 — Notice de deux manuscrits de la vie de saint Remi, en vers français, ayant appartenu à Charles V, avec une planche (1895)..... 1 fr. 40
 — Notice sur le manuscrit fr. 24862 de la Bibliothèque nationale, contenant divers ouvrages composés ou écrits en Angleterre (1895)..... 2 fr.
 — Notice du manuscrit Bibl. nat. fr. 6447 : traduction de divers livres de la Bible; légendes des saints (1896)..... 3 fr. 20
 — Notice sur les *Corrogationes Promethei* d'Alexandre Neckam (1897)..... 2 fr.

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE.

- MEYER (P.). Notice sur un Légendier français du XIII^e siècle, classé selon l'ordre de l'année liturgique (1898)..... 3 fr.
- Le Livre-Journal de maître Ugo Teralh, notaire et drapier à Forcalquier (1330-1332), avec une planche (1898)..... 2 fr. 50
- Notice sur trois Légendiers français attribués à Jean Belet (1899)..... 3 fr. 50
- Notice d'un Légendier français conservé à la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg (1900)..... 2 fr. 50
- Notice d'un manuscrit de Trinity College (Cambridge) contenant les vies en vers français de saint Jean l'aumônier et de saint Clément, pape (1903)..... 2 fr. 50
- MORTET (V.) et TANNERY (P.). Un nouveau texte des traités d'arpentage et de géométrie d'Épaphroditus et de Vitruvius Rufus, avec deux planches (1896)..... 2 fr. 60
- MUNTZ (E.). Les collections d'antiques formées par les Médicis au XVI^e siècle (1893).... 3 fr. 50
- La tiare pontificale du VIII^e au XVI^e siècle, avec ligures (1897)..... 3 fr. 80
- Le Musée de portraits de Paul Jove, contributions pour servir à l'iconographie du moyen âge et de la Renaissance, avec 55 portraits (1900)..... 3 fr. 80
- NOLHAC (P. DE). Le *De viris illustribus* de Pétrarque; notice sur les manuscrits originaux, suivie de fragments inédits (1890)..... 3 fr. 80
- Le Virgile du Vatican et ses peintures, avec une planche (1897)..... 4 fr. 70
- OMONT (H.). Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aleandre (1480-1530), publié d'après les manuscrits de Paris et Udine, avec deux planches (1895)..... 5 fr. 30
- Notice sur un très ancien manuscrit grec de l'évangile de saint Matthieu en onciales d'or sur parchemin pourpre et orné de miniatures, conservé à la Bibliothèque nationale, avec deux planches (1900)..... 4 fr.
- Notice du ms. Nouv. acq. franc. 10050 de la Bibliothèque nationale, contenant un nouveau texte français de la *Fleur des histoires de la terre d'Orient* de Hayton (1903).... 2 fr. 60
- OMONT (H.). Notice du ms. Nouv. acq. lat. 763 de la Bibliothèque nationale et de quelques autres mss provenant de Saint-Maximin de Trèves (1903)..... 2 fr. 60
- PÉLISSIER (L.-G.). Sur les dates de trois lettres inédites de Jean Lascaris, ambassadeur de France à Venise, 1504-1509 (1901).... 2 fr.
- RAVAISSON (F.). La Venus de Milo, avec neuf planches (1892)..... 6 fr.
- Une œuvre de Pisanello, avec quatre planches (1895)..... 2 fr. 30
- Monuments grecs relatifs à Achille, avec six planches (1895)..... 4 fr.
- ROBIOU (F.). L'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre, deux fascicules (1893-1895)..... 4 fr. et 4 fr. 40
- SCHWAB (M.). Vocabulaire de l'Angéologie, d'après les manuscrits hébreux de la Bibliothèque nationale (1897)..... 12 fr.
- Le manuscrit n^o 1380 du fonds hébreu à la Bibliothèque nationale. Supplément au *Vocabulaire de l'Angéologie* (1899)..... 2 fr. 30
- Le manuscrit hébreu n^o 1388 de la Bibliothèque nationale, *Haggadah pascale* (1903).... 1 fr. 50
- SPIEGELBERG (W.). Correspondances du temps des rois-prêtres, publiées avec d'autres fragments épistolaires de la Bibliothèque nationale, avec huit planches (1895)..... 7 fr. 50
- TANNERY (P.). Le traité du quadrant de maître Robert Anglès (Montpellier, XIII^e siècle); texte latin et ancienne traduction grecque, avec figures (1897)..... 3 fr. 50
- TANNERY (P.) et CLERVAL. Une correspondance d'écolâtres du XI^e siècle (1900)..... 2 fr. 60
- TOUTAIN (J.). Fouilles à Chemtou (Tunisie), sept.-nov. 1892, avec plan (1893)..... 1 fr. 70
- L'inscription d'Henrich Mettich. Un nouveau document sur la propriété agricole dans l'Afrique romaine, avec quatre planches (1897). 3 fr. 80
- VIOUET (P.). Mémoire sur la *Tanistry* (1891). 2 fr.
- La question de la légitimité à l'avènement de Hugues Capet (1892)..... 1 fr. 40
- Comment les femmes ont été exclues en France de la succession à la couronne (1893). 2 fr. 60
- Les États de Paris en février 1358 (1894). 1 fr. 70
- Les communes françaises au moyen âge (1900)..... 6 fr. 50
- WEIL (H.). Des traces de remaniement dans les drames d'Eschyle (1890)..... 1 fr. 10